

# SITES NATURA 2000

DIRECTIVE HABITATS ET OISEAUX

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN - BAIE DES VEYS

FR2500088 et FR2510046



## Révision du Document d'Objectifs des sites Résumé du Diagnostic

## Fiche d'identité des sites « Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys »

	Nom officiel	Numéro	Date de désignation du site
Directive Habitats	Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys	FR2500088	07 décembre 2004 (SIC) 12 août 2016 (ZSC)
Directive Oiseaux	Basses Vallées du Cotentin – Baie des Veys	FR2510046	08 mars 2006 (ZPS)

**Aire biogéographique :** Atlantique  
**Localisation du site Natura 2000 :** Normandie  
 Manche (50) et Calvados (14)  
**Opérateur du site Natura 2000 :** Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
**Président des comités de pilotage :** M. Jean-Michel Green  
**Données administratives :** 83 communes,  
 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale

### Statut foncier :

	ZPS	ZSC
Privé	21 325 ha	21 317 ha
Communes	7 250 ha	6 537 ha
Domaine Public Maritime	4511 ha	4511 ha
Conservatoire du Littoral	467 ha	467 ha
Conseil Départemental de la Manche	142 ha	142 ha
<b>Total</b>	<b>33 695 ha</b>	<b>32 974 ha</b>

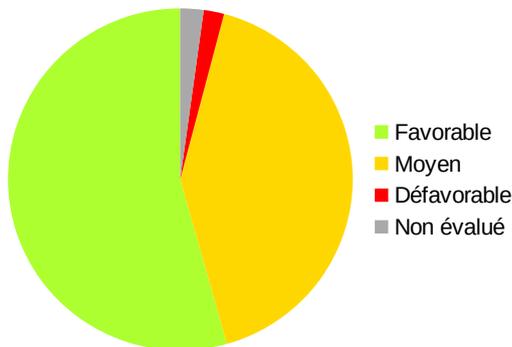
L'Europe investit dans les zones rurales



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## Un patrimoine écologique exceptionnel

25 habitats d'intérêt européen dont 3 prioritaires sont présents sur l'ensemble du site. Ils représentent une surface de 8 440 ha environ auquel il faut ajouter environ 2 000 km de fossés.



Les habitats intérieurs majoritaires en surface sont les **habitats tourbeux**. Ces habitats sont globalement dans un bon état de conservation.

Les **habitats de dunes** sont peu abondants et dans un état de conservation majoritairement moyen à défavorable.

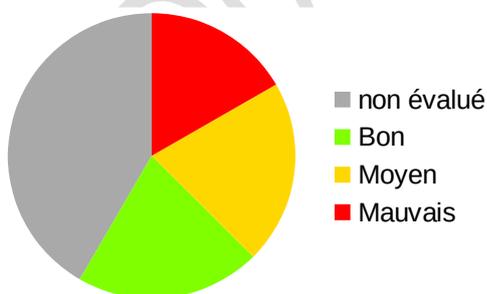
### *Etat de conservation des habitats d'intérêt européen (surface)*

Les **prés salés** sont globalement dans un état de conservation moyen.

Les habitats d'intérêt européen sont plutôt en bon état de conservation : à l'échelle du site seuls 34% des végétations sont jugées en bon état, 32 % en état moyen et 16% en mauvais état (19 % non évalué).

Les habitats marins non végétalisés sont en bon état tandis que les habitats estuariens sont dans un état moyen. Les **vasières** de la baie des Veys sont en régression en raison de la combinaison du développement des pré-salés et du comblement de la baie par les apports de sédiments marins.

Le site abrite au total 24 espèces d'intérêt européen de faune (hors oiseaux) et de flore d'intérêt européen, c'est-à-dire inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats.



Pour la majorité des espèces au statut mal connu, le site est sans doute marginal.

Les populations de Phoque veau-marin se développent et attirent des Phoques gris.

La Loutre d'Europe est réapparue entre 2012 et 2016.

### *Etat des populations des espèces Dir. Habitats (nombre d'espèces)*

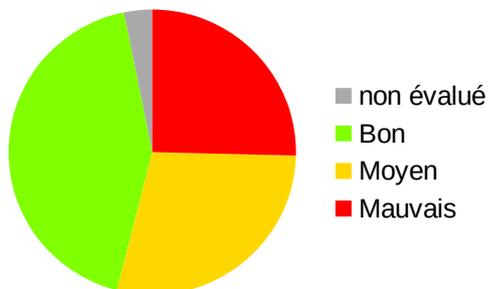
Chez les poissons migrateurs, Saumon atlantique et Grande Alose sont en bonne santé sur la Vire. Les populations du premier semblent plus fragiles sur les autres bassins-versants. La Lamproie marine semble en régression (mais les zones les plus favorables sont en amont du site).

Le Damier de la Succise présente des populations isolées dont une a aujourd'hui disparue.

La Planorbe naine est localisée mais bien répartie alors que le Vertigo de des Moulins est très localisé et en faible effectif.

Enfin, le Flûteau nageant présente de nombreuses localités.

97 espèces d'oiseaux sont répertoriées, 63 au titre des oiseaux nicheurs et 90 comme migrateurs et/ou hivernants.



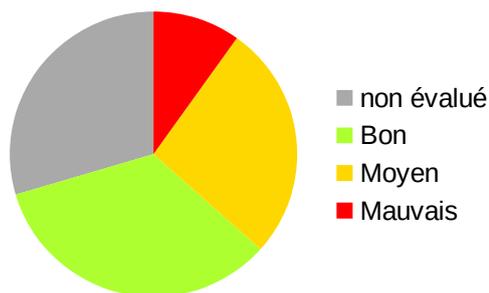
Les passereaux nicheurs des prairies présentent des populations globalement en bonne santé à l'exception de l'Alouette des champs et du Pipit farlouse. Les limicoles présentent des situations contrastées : progression du Courlis cendré, développement récent de l'Echasse blanche, Avocette élégante et Chevalier gambette, fragilité du Vanneau huppé...

### ***Etat des populations d'oiseaux nicheurs (nombre d'espèces)***

Les deux busards présentent des populations limitées mais stables. On manque de données pour évaluer les évolutions chez les canards nicheurs mais la population de Sarcelle d'été semble remarquable. Le Butor étoilé après une période d'embellie est aujourd'hui à un seuil très bas. Enfin, on observe l'apparition récente de plusieurs espèces (Grand Cormoran, Héron garde-boeufs, Grande Aigrette, Spatule blanche...).

Les populations de canards et oies migratrices et hivernantes sont globalement abondantes et en progression.

Chez les limicoles côtiers, les effectifs de l'espèce la plus abondante, le Bécasseau variable sont en régression. Il en est de même pour le Grand Gravelot. Les autres espèces de ce groupe sont stables.



### ***Etat des populations d'oiseaux migrateurs/hivernants (nombre d'espèces)***

Le Phragmite aquatique semble moins abondant en halte migratoire ces dernières années. Pour les autres espèces, les suivis en place ne sont pas adaptés.

## Activité et usages

<b>Agriculture</b>	937 exploitations agricoles en 2018 (-95 en 9 ans) pour 23 834 ha orientation principale : bovin lait Prairie permanente : 94 %
<b>Sylviculture</b>	105 ha (+31 ha en 20 ans)
<b>Industrie</b>	Extraction de tourbe : arrêté d'exploitation valide jusqu'en 2026 ; plus de 450 ha
<b>Conchyliculture</b>	Environ 260 ha de parcs à huîtres et pieux à moules ; plus de 60 concessionnaires
<b>Pêche maritime</b>	258 licences pour la pêche des coques 7 bateaux pratiquent la pêche des civelles
<b>Gestion de l'eau</b>	16 ASA, 5 EPCI, environ 540 km de cours d'eau, 2000 km de fossés 52 kilomètres de digues à la mer
<b>Prélèvements d'eau</b>	Pour l'AEP, près de 13 millions de m <sup>3</sup> /an dans les aquifères proches du site, dont 9,3 millions de m <sup>3</sup> /an pour le seul aquifère de l'Isthme du Cotentin. Près de 3,4 millions de m <sup>3</sup> /an dans les rivières à l'amont du site.
<b>Chasse</b>	600 gabions sur la partie terrestre, 15 sur le Domaine Public Maritime
<b>Pêche</b>	10 AAPPMA espèce phare : Brochet
<b>Tourisme</b>	3700 lits, 2800 emplacements de camping dans les communes riveraines
<b>Réseaux de transport</b>	2 routes nationales, 1 voie ferrée, 2 lignes THT

## Points de vigilance

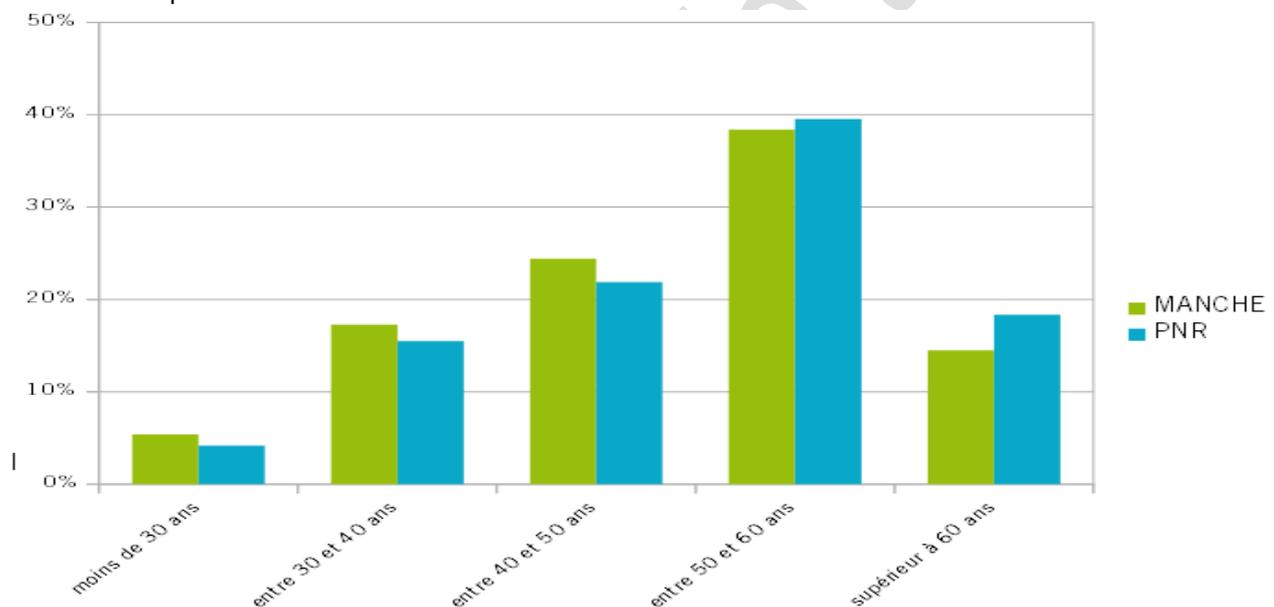
De nombreux facteurs, tant locaux que plus globaux influencent l'état de santé des marais. Les quatre points suivants sont mis en avant ici car leur mise en évidence est relativement récente et ils sont de forte ampleur.

### Des perspectives démographique agricole inquiétantes

Pour le site Natura 2000, l'analyse des déclarations PAC montre que de 1032 déclarants en 2009, on est passé à 937 déclarants en 2018.

Schématiquement, cette évolution conduit dans un premier temps à privilégier la fauche des marais au détriment du pâturage plus coûteux en temps (transport, gardiennage) et dans un second temps à l'abandon (encore peu marqué) des secteurs les moins accessibles et/ou productifs.

Les perspectives d'évolution sont relativement inquiétantes car la pyramide des âges est fortement déséquilibrée en faveur des plus âgés. Une importante vague de départ en retraite est prévue dans les années à venir.



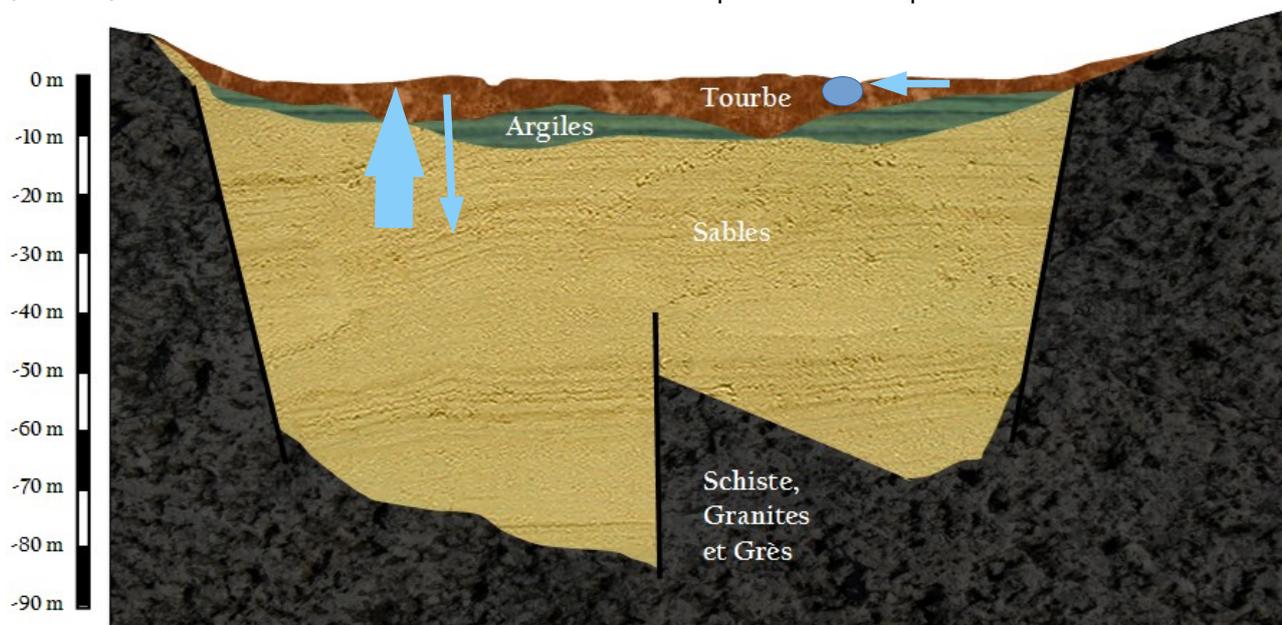
*Pyramide des âges des exploitants agricoles (MSA -2018)*

### Des ressources en eau souterraines convoitées

A l'échelle du département de la Manche, le secteur représente un peu moins de la moitié des ressources souterraines mobilisées.

C'est une ressource stratégique majeure pour le centre-Manche, les autres sites étant moins productifs et/ou soumis à des altérations qualitatives. C'est aussi une composante majeure de l'alimentation en eau des marais comme le montrent les secteurs perturbés.

La masse d'eau de l'Isthme du Cotentin et celle du Bathonien-Bajocien de la Plaine de Caen et du Bessin font partie des 4 masses d'eau souterraine du bassin Seine-Normandie (sur 57) considérées comme en état médiocre du point de vue quantitatif.

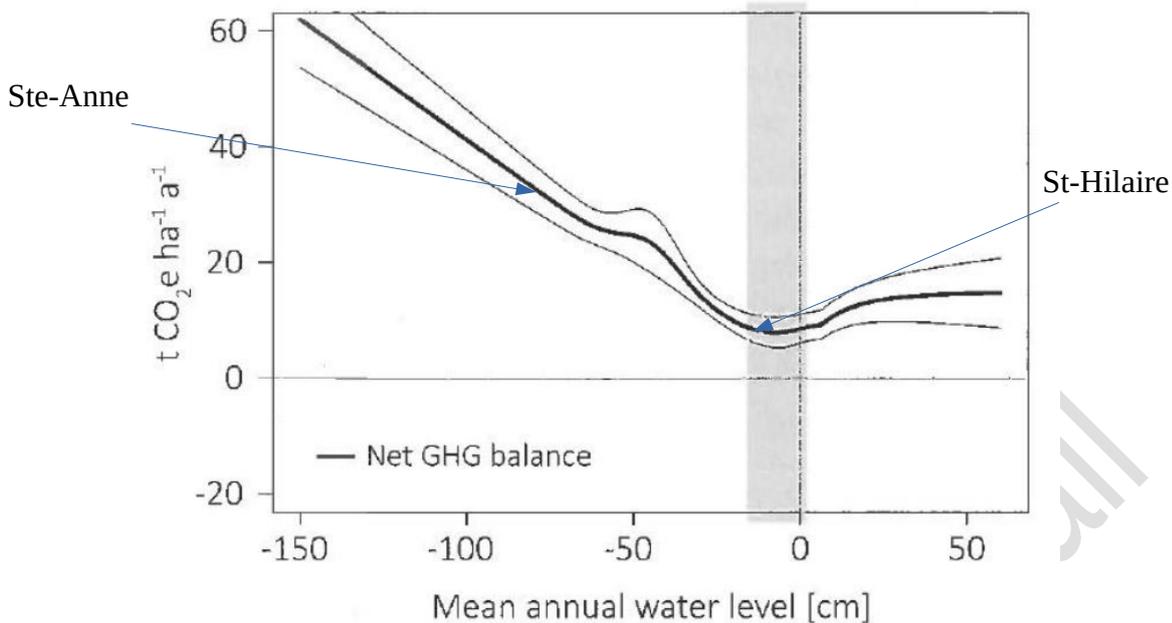


*Schéma des relations entre rivière, nappe souterraine et nappe de la tourbe*

### Un important stock de carbone contenu dans la tourbe

Les marais du Cotentin abritent un des plus importants stocks de tourbe français. Selon les hypothèses de calcul, cela représente entre 18 et 59 millions de tonnes de Carbone. Ce stock (qui peut atteindre plusieurs mètres d'épaisseur) représente l'équivalent de 0,75 à 1,2 % du Carbone des sols français (0-30cm) pour 0,015 % de la surface...

La préservation des tourbes est un fort enjeu dans la perspective du changement climatique. En effet, l'altération rapide par exploitation de la tourbe ou plus lente par drainage entraîne des relargages de quantités phénoménales de méthane et de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ces émissions peuvent atteindre jusqu'à 60 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par ha et par an selon l'état de dégradation de la tourbe.



*Relation entre le niveau d'eau moyen annuel et les émissions de GES de la tourbe*  
*Jurasinski et al, 2016*

### Le changement climatique déjà perceptible

Depuis 30 ans, la température moyenne annuelle s'est élevée de 0,7°C. Cette augmentation de température se situe principalement au printemps (+1,2°C) ainsi qu'en automne et en été (respectivement +0,7 et +0,5°C). Le calcul du bilan hydrique (P-ETP) saisonnier ne montre pas d'évolution significative sur les 30 dernières années en automne et hiver. En revanche, la tendance est à la baisse au printemps et en été, avec des bilans hydriques de plus en plus souvent déficitaires.

Si le cumul annuel des précipitations est quasi stable pour le scénario "optimiste" durant l'ensemble du XXI<sup>ème</sup> siècle, sa décomposition saisonnière fait ressortir une très légère accentuation des écarts entre un semestre froid plus arrosé et un semestre chaud plus sec, à l'image de la région de Caen avec +4 % et -4 %.

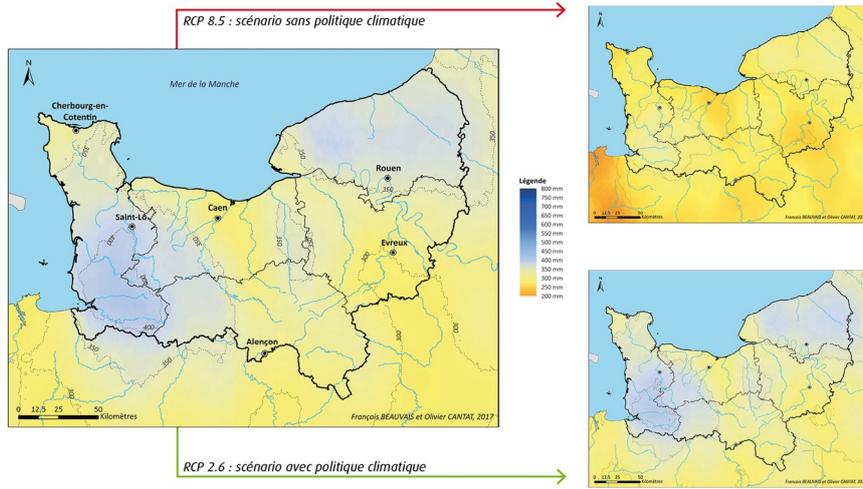
Avec le scénario "pessimiste", la fin du XXI<sup>ème</sup> siècle présenterait une évolution beaucoup plus franche (diminution globale d'environ 10 à 12 % pour le cumul annuel), liée à une forte baisse des cumuls entre avril et septembre. Cumulé à l'augmentation des températures, une accentuation des étiages et donc des difficultés d'alimentation des marais est donc à craindre.

Le niveau marin s'est élevé de 17 cm au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette hausse atteindrait entre 26 cm et 82 cm d'ici 2100. Au-delà de l'impact sur les milieux littoraux et estuariens, une telle hausse se traduira également par une progression du biseau salé à l'intérieur des terres et une baisse des capacités d'évacuation de l'eau douce via les portes à flots.



# Comparaison du cumul de précipitations entre avril et septembre, « saison végétale », Période 1976-2005 et scénarios prospectifs du GIEC (horizon 2100)

Réalisation : François Beauvais, Olivier Cantat, Université de Caen Normandie, LETG Caen GEOPHEN, 2018  
Source : « Drias, données Météo-France, CERFACS, IPLS », simulations CNRM-2014



Document de